

DEP	INSEE	ANNEE	N°
60	500	2022	01

COMMUNE

EXTRAIT DU REGISTRE

LE PLESSIS BELLEVILLE
8, Place de l'Eglise
60330 LE PLESSIS BELLEVILLE

DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2021

Nombre de membres

En exercice : 23

Présents : 15

Votants : 21

Le treize Novembre 2021 à 9 h 30
le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances sous la présidence de M. SMAGUINE Dominique.

Date de convocation :

4 Novembre 2021

Date d'affichage :

4 Novembre 2021

PRESENTS : SMAGUINE Dominique, DUVILLIER Benoît Dominique, WILLET Catherine, ADOUENI Léon, GAILLET Gérard, BOUHOURS LOUDEC Kervi, ZITO Josette, RIFFET Michel, BOULE Annie, CAVROS Henri, ESPOSITO Laetitia, CHEVALIER Christine, MASSAU Fatima, POUSSON Fanny, LUKUNGA Joseph

ABSENTS EXCUSES :

Madame SAUVAT Sandrine qui a donné pouvoir à Monsieur SMAGUINE Dominique

Monsieur TRABELSI qui a donné pouvoir à Monsieur GAILLET Gérard

Madame THIMOTHE Ketty qui a donné pouvoir à Monsieur ADOUENI Léon

Monsieur MARTIN Philippe qui a donné pouvoir à Madame BOUHOURS LOUDEC Kervi

Madame ALEXANDRE Valérie qui a donné pouvoir à Madame WILLET Catherine

Monsieur GOMIS Pierre

Madame HAMARD Angèle

Monsieur ROBERT Bruno qui a donné pouvoir à Monsieur DUVILLIER Benoît Dominique

Secrétaire de Séance : Monsieur DUVILLIER Benoît-Dominique

Objet : Rectification erreur matérielle sur délibération 76 du 13 Novembre 2021 – Décision modificative n°2 Budget Communal

Suite à erreur matérielle, il convient de préciser que l'article 2313/ NA dépense 105383 € a le chapitre 980.2 et donc d'acter la décision modificative N°2 comme suit :

INVESTISSEMENT DEPENSES

IMPUTATION	MONTANT
202/NA	3 000,00 €
2111/NA	102 083,00 €
2188/29	300,00 €
9802.2313/NA	105 383,00 €
TOTAL	- €

INVESTISSEMENT RECETTES

IMPUTATION	MONTANT
1313/NA	627 000,00 €
TOTAL	627 000,00 €

FONCTIONNEMENT DEPENSES

IMPUTATION	MONTANT
60623/29	1 100,00 €
60632/29	40,00 €
6067/29	300,00 €
6068/24	400,00 €
6068/29	15,00 €
6156/24	1 600,00 €
6226/24	2 000,00 €
6411/NA	100 000,00 €
673/NA	16 000,00 €
TOTAL	117 455,00 €

FONCTIONNEMENT RECETTES

IMPUTATION	MONTANT
6419/NA	66 331,90 €
748388/NA	51 123,10 €
TOTAL	117 455,00 €

A la majorité, un contre, la décision modificative N° 2 ci-dessus est adoptée.

Fait et délibéré le 28 Janvier 2022, à Le Plessis Belleville
Pour extrait certifié conforme
Le Maire, D.SMAGUINE



DEP	INSEE	ANNEE	N°
60	500	2022	01

COMMUNE

EXTRAIT DU REGISTRE

LE PLESSIS BELLEVILLE
8, Place de l'Eglise
60330 LE PLESSIS BELLEVILLE

DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2021

Nombre de membres
En exercice : 23
Présents : 15
Votants : 21

Le treize Novembre 2021 à 9 h 30
le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances sous la présidence de M. SMAGUINE Dominique.

Date de convocation :
4 Novembre 2021

Date d'affichage :
4 Novembre 2021

PRESENTS : SMAGUINE Dominique, DUVILLIER Benoît Dominique, WILLET Catherine, ADOUENI Léon, GAILLET Gérard, BOUHOURS LOUDEC Klervi, ZITO Josette, RIFFET Michel, BOULE Annie, CAVROS Henri, ESPOSITO Laetitia, CHEVALIER Christine, MASSAU Fatima, POUSSON Fanny, LUKUNGA Joseph

ABSENTS EXCUSES :

Madame SAUVAT Sandrine qui a donné pouvoir à Monsieur SMAGUINE Dominique
Monsieur TRABELSI qui a donné pouvoir à Monsieur GAILLET Gérard
Madame THIMOTHE Ketty qui a donné pouvoir à Monsieur ADOUENI Léon
Monsieur MARTIN Philippe qui a donné pouvoir à Madame BOUHOURS LOUDEC Klervi
Madame ALEXANDRE Valérie qui a donné pouvoir à Madame WILLET Catherine
Monsieur GOMIS Pierre
Madame HAMARD Angèle
Monsieur ROBERT Bruno qui a donné pouvoir à Monsieur DUVILLIER Benoît Dominique

Secrétaire de Séance : Monsieur DUVILLIER Benoit-Dominique

Objet : Rectification erreur matérielle sur délibération 76 du 13 Novembre 2021 – Décision modificative n°2 Budget Communal

Suite à erreur matérielle, il convient de préciser que l'article 2313/ NA dépense 105383 € a le chapitre 980.2 et donc d'acter la décision modificative N°2 comme suit :

INVESTISSEMENT DEPENSES

IMPUTATION	MONTANT
202/NA	3 000,00 €
2111/NA	102 083,00 €
2188/29	300,00 €
9802.2313/NA	105 383,00 €
TOTAL	- €

INVESTISSEMENT RECETTES

IMPUTATION	MONTANT
1313/NA	627 000,00 €
TOTAL	627 000,00 €

FONCTIONNEMENT DEPENSES

IMPUTATION	MONTANT
60623/29	1 100,00 €
60632/29	40,00 €
6067/29	300,00 €
6068/24	400,00 €
6068/29	15,00 €
6156/24	1 600,00 €
6226/24	2 000,00 €
6411/NA	100 000,00 €
673/NA	16 000,00 €
TOTAL	117 455,00 €

FONCTIONNEMENT RECETTES

IMPUTATION	MONTANT
6419/NA	66 331,90 €
748388/NA	51 123,10 €
TOTAL	117 455,00 €

A la majorité, un contre, la décision modificative N° 2 ci-dessus est adoptée.

Fait et délibéré le 28 Janvier 2022, à Le Plessis Belleville
 Pour extrait certifié conforme
 Le Maire, D.SMAGUINE

